

NATURE EN VILLE D'ONEX

La prairie

La suite de notre balade du «parcours Nature en ville d'Onex», nous amène à côté du Manège et de l'étang, à la prairie. En Suisse, il y a 3 milieux naturels qui sont «sous la loupe»: les zones alluviales (comme l'Aire), les marais et les prairies.

Les prairies ou pâturages secs (PPS), autrefois très répandus en Suisse, sont maintenant devenus des milieux rares, car 90% ont disparu sous la pression urbaine, l'agriculture intensive (engrais), l'arrêt de l'exploitation dans les régions isolées et le reboisement. Pourtant ces milieux sont riches en biodiversité : 900 espèces animales et végétales en dépendent. Actuellement, 40% des espèces animales et 50% des végétales tributaires des PPS figurent sur les listes rouges (Eggenberg et al, 2001).

Pour lutter contre ce recul, la confédération a introduit une loi : l'ordonnance fédérale réglant la mise en œuvre de l'Inventaire fédéral des prairies et pâturages



secs, qui est entrée en vigueur le 1^{er} février 2010

www.admin.ch

A Genève, c'est dans le vallon de l'Allondon et au Moulin de Vert, que vous pourrez admirer les prairies sèches et peut-être y trouver des espèces extrêmement rares pour la Suisse comme le panicaut champêtre (*Eryngium campestre*), la prunelle blanche (*Prunella laciniata*) et l'orchis singe (*Orchis simia*)

A Onex, ce sont 87.2 ha qui sont des surfaces dites vertes ou classées selon Delarze & Gonséth (pour la majeure partie d'entre elles) comme gazons et prairies artificielles, malgré tout, ces espaces se révèlent indispensables à la diversification du milieu urbain et abriter des espèces comme le petit hérisson en bas de mon immeuble pourrait en témoigner. Dans la liste des espèces prioritaires, il est signalé

la présence à Onex, aux Evaux, de *Euphorbia virgata*; bien que classée sous «Mauvaises herbes et plantes rudérales», elle est sous le bénéfice d'une protection totale à Genève et en danger ou menacée d'extinction sur le reste du territoire suisse.

Pour ceux qui ont de la chance de pouvoir tondre leur propre gazon, n'hésitez pas à garder un coin «non-tendu», vous permettrez ainsi à quelques espèces de pouvoir y trouver refuge. Sachez toutefois, que la création d'une prairie riche en espèces prend quelques années.

Flore adventice: peuvent être considérées comme plantes bio-indicatrices. Ces plantes ont un cycle végétatif inférieur à 12 mois. Elles peuvent aussi quelquefois être considérées comme des mauvaises herbes, tel que le liseron. Cependant cette assertion peut se révéler erronée et n'est pas basée sur des critères écologiques.

PATRICIA HUGONIN

www.waterphsoluces.org